
LYCEE ALEXANDRE DUMAS
29bis rue de Cronstadt
75015 PARIS

DOSSIER PRO

CCTP DU CORPS D'ETAT N° 02

SERRURERIE

1- **DEFINITION DES TRAVAUX DE L'ENTREPRISE - REGLEMENTATIONS**

ETENDUE DES TRAVAUX

Les travaux de métallerie à la charge de l'entreprise comprendront les installations suivantes :

- Ossature du auvent et panneaux de protection en plexiglass
- Bandeau lumineux signalétique
- Etanchéité : évacuation des eaux pluviales

Les ouvrages de serrurerie seront réalisés en profilés métalliques aluminium ou galvanisés à chaud.

Les éléments de remplissage seront constitués de panneaux industrialisés en plexiglass.

Dimensions selon plans d'ensemble et de détail architecte.

2 - **DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS**

Les travaux de la présente entreprise devront cependant répondre aux prescriptions et spécifications des DTU et CTG pour toutes les fournitures et prestations entrant dans le cadre du domaine d'applications de ces documents, dont notamment les suivants :

Pour les travaux de métalleries
DTU 32.1
Construction métallique en acier

DTU 32.2
Construction métallique en alliages d'aluminium
NF P 22-202-1 et 2

DTU 59.1
Travaux de peinture des bâtiments
NF P 74-201-1 et 2

CCTG
Pour les travaux de métallerie : fascicule 4 - Aciers laminés pour constructions métalliques (Titre III).
Pour les protections contre la corrosion : fascicule 56 - Protection des ouvrages métalliques contre la corrosion.

Normes
Toutes les normes françaises énumérées aux annexes Textes normatifs des différents DTU cités ci-avant le cas échéant, et toutes les autres normes françaises applicables aux travaux de la présente entreprise.

3- **SPECIFICATIONS ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

3.1 FOURNITURES ET MATERIAUX

Les fournitures et matériaux entrant dans les travaux de la présente entreprise devront répondre aux conditions et prescriptions suivantes :

Fers et aciers

Les aciers employés devront répondre aux conditions définies par les normes de qualité et les normes dimensionnelles en vigueur.

Les fers et aciers devront répondre aux normes NF et EN qui les concernent, du domaine ICS 77-140 (catalogue AFNOR).

Pour les constructions métalliques en acier, les matériaux et fournitures devront être conformes aux prescriptions du DTU 32.1 - Chapitre II.

Tous les laminés, profilés, tubes, etc. devant être mis en œuvre seront de 1re qualité, liants, nerveux, sans aspérités, crique, gerçure, brûlure ou autre défaut pouvant nuire à l'aspect ou à la qualité des ouvrages.

Panneaux de remplissage

Les panneaux de remplissage employés devront répondre aux conditions définies par les normes de qualité et les normes dimensionnelles en vigueur.

AT 5/09-2085

Quincailleries - Serrures

Articles de quincaillerie : ils devront être de 1re qualité.

Serrures : elles devront répondre aux normes de qualité exigées par le Label NF-SNFQ-1, dont elles devront porter l'estampille.

3.2 PROTECTION DES OUVRAGES METALLIQUES CONTRE LA CORROSION

Les traitements de protection contre la corrosion des ouvrages métalliques seront toujours réalisés en usine ou en atelier.

L'application de peinture anticorrosion sur le chantier ne sera pas admise, sauf pour des retouches après pose sur les éléments en métal ferreux traités par peinture en usine ou en atelier.

Ouvrages en métal ferreux

Les traitements seront les suivants :

- Traitement par métallisation : métallisation au zinc répondant à la norme NF A 91-201, épaisseur 40 microns, après décapage au jet de corindon et galvanisation..

Localisation : ensemble des ouvrages en métallerie : auvents

Contacts interdits

Il est rappelé ici l'article correspondant du DTU 32 concernant les contacts interdits entre l'aluminium et divers matériaux et les solutions à adopter pour empêcher ces contacts.

Accessoires - Visseries - etc.

Les visseries et accessoires divers ne seront jamais en métal ferreux non traité contre la corrosion.

Les visseries seront en fonction du type de clôture et selon le fabricant en acier galvanisé ou cadmié ou en inox.

Les accessoires seront traités comme les éléments de la clôture ou en polyamide selon le type d'accessoire, ou à défaut traité comme les visseries.

- CHOIX DES TEINTES

L'ensemble des ouvrages est prévu galvanisé ou pré-laqué en usine.

3.4 DIMENSIONS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES OUVRAGES

Les sections et dimensions des éléments constitutifs des escaliers, garde-corps et mains courantes, devront être déterminées par l'entrepreneur en fonction :

- de la nature, des dimensions des éléments;
- du type de ferrage ;
- de la position et de l'emplacement ;
- des efforts à subir du fait de la fonction ;
- de l'utilisation ;

Les dimensions et sections indiquées ci-après dans le CCTP sont à respecter par l'entreprise, sauf si après contrôle par cette dernière elles s'avèreraient insuffisantes, auquel cas l'entreprise devra mettre en œuvre les dimensions et sections plus importantes nécessaires.

Les dimensions des ouvrages du type m étal perforé ou garde-corps respecteront les prescriptions des normes en vigueur sur la protection des doigts des enfants.

3.5 POSE - FIXATIONS ET SCELLEMENTS

Les ouvrages seront posés avec la plus grande précision à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

Les ouvrages seront calés et fixés avec soin, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des scellements ou fixations de platines.

La pose, les scellements et les fixations se feront dans les conditions suivantes :

Poteaux, potelets et poutres scellés dans la structure du gros œuvre existante.

La fixation des platines sur le béton se fera :

- par boulons à sceller dans trous réservés.
- Dans le cas de fixations de la platine sur chevilles chimiques, l'entrepreneur devra remettre au maître d'œuvre le procès-verbal des essais à l'arrachement et à la rupture établi par le fournisseur de chevilles.

3.6 ARTICLES DE FERRAGE

Les articles de ferrage à mettre en œuvre devront toujours être d'un type adapté à porte de la grille.

Les dimensions et la force des ferrages et articles de quincaillerie seront de modèle correspondant :

- aux dimensions et poids des éléments.
- à leur usage et à leur emplacement.

Ces articles s'entendent toujours pour fourniture et pose, compris:

- la fourniture des vis ou boulons ou autres pièces de fixation;
- les soudures dans le cas d'articles à souder ;
- les scellements dans maçonneries dans trous réservés ou non;
- les scellements dans le sol compris petit massif béton et terrassements.

Tous les articles entrant dans le cadre du label devront être poinçonnés ou estampillés NF- SNFQ ou SNFQ.

4- DESCRIPTIF DES TRAVAUX

4.1 AUVENT

Les éléments porteurs et d'ossature seront fixés entre eux par des profils connecteurs.

L'ossature sera en profil métallique acier galvanisé ou prélaqué teinte blanche. Cette ossature sera constituée d'éléments reposant sur un poteau fixé par platine à la dalle de l'entrée.

Le poteau sera un tube creux de diamètre inférieur à 10cm

La couverture de protection sera en plexiglass incolore. Les panneaux seront d'un seul tenant avec une forme de pente épousant la structure. Ils seront fixés suivant les règles de l'art.

La jonction avec les murs de façade existante, sera traitée par une bande porte solin fixée sur la façade sous les trop-pleins existants, et sur une gouttière chéneau récupérant les eaux pluviales du auvent.

Le traitement des écoulements des eaux pluviales se fera par une descente d'eaux pluviales en bout du chéneau et les EP seront déversées sur le terrain. Il sera pris soin d'éviter tout retour des EP vers le bâtiment.

Localisation : voir plan

4.2 BANDEAU SIGNALETIQUE

Le bandeau sera fixé sur l'ossature du auvent.

Le bandeau sera constitué d'un caisson en aluminium prélaqué et d'une paroi translucide blanche avec signalétique: restaurant d'application en lettres de couleur.

Choix des teintes suivant proposition faite au maitre d'ouvrage, et sur la base de la proposition du maitre d'œuvre.

Le bandeau sera raccordé électriquement par l'électricien.

Localisation : voir plan

4.3 PORTE-MENU

Il sera constitué :

- D'un cadre en acier inoxydable brossé :

Dimensions : hauteur 80cm et largeur 120cm

- D'une vitrine d'affichage LED Classic
 - adapté pour l'extérieur
 - résistant aux intempéries
 - plaque en verre de sécurité amovible
 - éclairé à l'intérieur avec des LED blanches
 - amovible et verrouillable (incl. 1 clé)
 - éclairage utilisable avec batterie lithium Securit MCS-BATT

- Matériel de fixation sur grille

Localisation : entrée principale du lycée

4.4 PANNEAU IDF

Dans le cadre de ses travaux, l'entreprise du présent lot doit le déplacement du panneau du Lycée.

Dépose du panneau et fixation sur la grille de l'autre côté de l'entrée.
Compris toute sujétion de fixation.

Localisation : entrée principale du lycée